

A

Archi'classe

Mardi 18 juin 1940

« La flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre... »

ALLOUCTION DU GENERAL DE GAULLE

Londres. — Hier à 10 heures du soir le général de Gaulle, qui était jusqu'à dimanche sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a adressé par radio à ses frères d'armes de France l'allo- cution suivante :

"Le gouvernement français a de- mandé à quelles conditions pourrait cesser le combat, mais il a déclaré que la lutte continuerait si ces con- ditions portaient atteinte à la dignité et à l'indépendance de la France.

"Nous avons été submergés par les chars et les avions. Cette ava- lanche a surpris nos chefs et nous a fait reculer.

"Mais le dernier mot est-il dit? Tout espoir doit-il disparaître? La défaite est-elle définitive? Non. Rien n'est perdu pour la France.

"Les mêmes moyens qui nous ont vaincus aujourd'hui peuvent nous donner un jour la victoire. La France n'est pas seule. Elle a derrière elle l'empire français et l'empire bri- tannique.

"La guerre n'a pas été tranchée par la bataille de France. Nous pourrions vaincre."

"Moi, votre camarade le général de Gaulle, j'invite tous les officiers et tous les soldats français qui se trouvent actuellement en Angleterre on qui pourra s'y trouver de- main, j'invite tous les ingénieurs, tous les ouvriers spécialisés dans la fabrication des armements qui se trouvent actuellement en France et qui pourront s'y trouver demain, à se mettre immédiatement en rapport avec moi.

"La flamme de la résistance fran- çaise ne doit pas s'éteindre et ne s'é- teindra pas."

Le Petit Provençal
EDITION DES ALPES
19 JUIN 1940

Les armées françaises continuent la lutte

CONTINUER LA RESISTANCE

Tous les Français doivent rester là où ils sont" déclare M. Ponsot, ministre de l'Intérieur

Toutes les villes de plus de 20.000 habitants ont été déclarées villes ouvertes

Au Conseil des ministres

Un appel du général de Gaulle

Les députés réunis à Bordeaux font confiance au maréchal Pétain

La Grande-Bretagne combattra jusqu'au bout

Moscou exige le libre passage en Lettonie

"Fors l'honneur"

Les de la Liby

LE MESSAGE de M. Winston Churchill

HITLER et MUSSOLINI vont conférer à Munich



Photos de couverture :

Arch. dép. AHP, Per 638, *Le Journal français du Mexique*, 19 juin 1940

Arch. dép. AHP, Per 642, *Le Petit Marseillais*, 19 juin 1940

Arch. dép. AHP, Per 639, *Le Petit Provençal*, 19 juin 1940

Arch. dép. AHP, 119 Fi 1472, Charles de Gaulle, 1944

Discours du général de Gaulle prononcé à la radio de Londres le 18 juin 1940

Cet appel n'a pas été enregistré

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'Univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

L'Appel du 18 juin 1940

Avec l'autorisation de Churchill, premier ministre anglais, le général de Gaulle s'exprime sur la BBC le mardi 18 juin 1940 à 18 heures. Cette première allocution n'est pas enregistrée. Toutefois, « l'appel » n'est pas unique : le général s'exprime sur les ondes de la radio anglaise à plusieurs reprises (les 22, 24 et 26 juin). C'est l'appel du 22 qui sera enregistré. L'affiche « A tous les Français » est placardée les 3 et 4 août 1940 à Londres : elle fait connaître l'appel sans en être la retranscription.

De Gaulle est témoin de la situation dramatique dans laquelle est plongée la France en juin 1940, tout d'abord en tant qu'officier (il a été promu général en mai) puis parce qu'il est nommé le 5 juin sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre dans le gouvernement de l'Ubayen Paul Reynaud.

Dès le 17 juin, il est convaincu que la demande d'un armistice est un déshonneur pour la France et qu'il va contre tous ses intérêts puisque, selon lui, la guerre peut continuer. C'est dans cet état d'esprit qu'il s'envole vers le Royaume-Uni avec l'avion du général Spears, représentant personnel de Churchill en France, lequel lui a confié la mission de prendre contact avec des personnalités politiques françaises opposées à l'armistice.

L'analyse de de Gaulle est à l'opposé de celle de Pétain. Pour de Gaulle, c'est la tactique, inappropriée, qui est à l'origine de la défaite ; la fin de la campagne de France ne peut être la fin d'une guerre qui est mondiale ; il convient donc d'organiser une résistance militaire. En effet, il faut remarquer ici que de Gaulle ne fait pas de référence aux valeurs de la République dans son appel : il s'adresse prioritairement à ceux qui peuvent être utiles à l'armée (« *j'invite les officiers et soldats français [...], les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement [...].* »). Mais le plus important reste que : « en prenant la parole [Le 18 juin], de Gaulle a brûlé tous ses vaisseaux et pris un risque insensé. Il n'a pas de mandat, pas de troupes, pas d'argent »¹.

¹ ALBERTELLI Sébastien, BLANC Julien, DOUZOU Laurent, *La lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance, 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 2019, La librairie du XXI^e siècle, p. 22.



Arch. dép. AHP, 119 Fi 1472, le général de Gaulle

La défaite

Appelé à la présidence du Conseil le 17 juin 1940 près la démission du gouvernement de Paul Reynaud, le maréchal Pétain fait le choix de faire cesser les combats en demandant l'armistice plutôt que d'annoncer la capitulation militaire, ce qui aurait permis l'exil du gouvernement et la poursuite de la lutte depuis les colonies d'Afrique du Nord ¹. Il justifie cette option par l'« infériorité de notre matériel », le « manque d'alliés », « l'esprit de jouissance » qui l'a emporté sur « l'esprit de sacrifice » ².

Dans la presse de juin 1940, les communiqués officiels français font état de combats « vaillants ». Et il est intéressant de constater que le terme de « résistance » n'a pas encore la résonance qu'on lui connaîtra ensuite : le 17 juin, il est question de « résistance farouche aux envahisseurs »... L'ironie de l'histoire fait que l'article accolé à l'appel du général et publié le 19 juin dans *Le Petit Provençal* est titré « Continuer la résistance », faisant écho aux déclarations du ministre de l'Intérieur Charles Pomaret, intimant l'ordre aux Français de ne pas encombrer plus encore les routes de l'exode...

¹ ALBERTELLI Sébastien, BLANC Julien, DOUZOU Laurent, 2019, p. 19

² Voir p. 14

COMMUNIQUÉ FRANÇAIS N° 573 (16 juin, matin)

Depuis vingt-quatre heures, la bataille est parvenue à son plus haut point d'intensité. Jetant toujours dans la lutte de nouvelles réserves, appuyées par un matériel considérable et puissant, l'ennemi continue, avec violence, ses attaques vers le plateau de Langres, et il a réussi à pousser des reconnaissances d'éléments blindés au delà de Chaumont et jusqu'à la région de Gray.

Nos troupes se battent toujours avec la même vaillance, opposant une résistance farouche aux envahisseurs, malgré la supériorité de ces derniers en matériel et en effectifs.

COMMUNIQUÉ FRANÇAIS N° 574 (16 juin, soir)

Les attaques ennemies se sont répétées aujourd'hui sur tout le front de bataille.

A l'ouest de Paris, dans la région de l'Aigle et de la Ferté-Vidame, ses efforts ont été contenus par nos troupes qui ont exécuté des contre-attaques locales.

Au sud-est de Paris, l'ennemi a continué sa progression. Il a franchi la Seine dans les environs de Melun et de Fontainebleau. Il a, d'autre part, poussé au delà d'Auxerre des éléments d'avant-garde dans la direction de Clamecy et d'Avallon. Au sud du plateau de Langres les colonnes blindées et motorisées ont atteint la région au nord de Dijon et la Saône en amont de Gray. Des éléments légers ont franchi la rivière.

En Lorraine et en Alsace, les mouvements prescrits par le commandement français s'exécutent conformément aux ordres donnés.

Pendant les deux derniers jours, de nombreux combats aériens ont été livrés, en particulier dans la journée du 15. Le sergent-chef Le Gloan a abattu à lui seul au cours d'une même sortie cinq avions italiens dont trois chasseurs et deux bombardiers.

COMMUNIQUÉ DE L'AIR FRANÇAIS

Les unités de l'aviation française ont continué leur action énergique sur l'ensemble du champ de bataille. Nos groupes de chasse ont assuré leur mission de couverture et attaqué l'ennemi sans répit, livrant sans cesse des combats aux formations aériennes allemandes et remportant de nombreuses victoires. Un de nos pilotes de chasse a abattu à lui seul cinq avions au cours de la journée.	Nos bombardiers ont opéré sur les arrières allemands, harcelé les colonnes d'infanterie et les convois. Des unités blindées ont été canonnées et bombardées. Les équipages de l'armée de l'air française, de la chasse, de bombardement et de reconnaissance ont, une fois de plus, affirmé leur valeur dans cette bataille au cours de laquelle ils ont témoigné du plus grand esprit de sacrifice et fait preuve des plus hautes qualités morales.
--	--

Arch. dép. AHP, Per 640
L'Éclaireur de Nice et du
Sud-Est, 17 juin 1940

CONTINUER LA RESISTANCE

**“Tous les Français doivent rester là où ils sont”
déclare M. Pomaret, ministre de l'Intérieur**

*Toutes les villes de plus de 20.000 habitants
ont été déclarées villes ouvertes*

Voici les passages essentiels de l'allocution radiodiffusée prononcée par M. Pomaret, ministre de l'Intérieur :

Au nom du gouvernement, je donne l'ordre à tous les Français, civils, hommes et femmes, vieillards et enfants, de rester là où ils sont. En ce moment, l'immense exode qui transporte des millions d'hommes et de femmes du nord au sud du pays, est une lourde erreur. Nous y mettons fin.

L'ordre qui est le plus sûr élément de la sécurité du pays et de son ravitaillement ne peuvent être assurés que si chaque Français, si chaque civil reste chez lui, quels que soient les événements militaires, même si la région est sur le point d'être envahie par l'ennemi.

La nuit dernière, le ministre de la Guerre et moi-même, nous avons donné l'ordre aux généraux commandant les régions et aux préfets, d'arrêter inexorablement tout nouveau départ de population. Les routes de France ne sont pas la place d'un grand peuple qui ne veut pas mourir.

Écoutez-moi bien : J'affirme que là où vous êtes, dans vos villes, dans vos villages, dans vos maisons, vous êtes le plus en sécurité.

Le gouvernement vient de décider que les villes de plus de 20.000 habitants sont toutes des villes ouvertes, désormais à l'abri des bombardements et des batailles.

Je dis aux fonctionnaires, que s'ils quittent leur résidence, quel que soit leur grade, ils seront aussitôt chassés de l'administration. Je sais, puisque je les connais, puisque je suis des leurs, qu'ils obéiront au gouvernement de la République.

Dans les heures douloureuses que nous vivons, l'ordre est la condition essentielle de la vie française.

A l'heure où je parle, l'armée se bat toujours dans le calme et la discipline.

Le désordre étoufferait la France. La France veut vivre. La France vivra !

ALLOCUTION DU GENERAL DE GAULLE

Londres.—Hier à 10 heures du soir le général de Gaulle, qui était jusqu'à dimanche sous-secrétaire d'état à la guerre, a adressé par radio à ses frères d'armes de France l'allocution suivante :

“Le gouvernement français a demandé à quelles conditions pourrait cesser le combat, mais il a déclaré que la lutte continuerait si ces conditions portaient atteinte à la dignité et à l'indépendance de la France.

“Nous avons été submergés par les chars et les avions. Cette avalanche a surpris nos chefs et nous a fait reculer.

“Mais le dernier mot est-il dit? Tout espoir doit-il disparaître? La défaite est-elle définitive? Non. Rien n'est perdu pour la France.

“Les mêmes moyens qui nous ont vaincus aujourd'hui peuvent nous donner un jour la victoire. La France n'est pas seule. Elle a derrière elle l'empire français et l'empire britannique.

“La guerre n'a pas été tranchée par la bataille de France. Nous pourrons vaincre.”

“Moi, votre camarade le général de Gaulle, j'invite tous les officiers et tous les soldats français qui se trouvent actuellement en Angleterre ou qui pourra s'y trouver demain, j'invite tous les ingénieurs, tous les ouvriers spécialisés dans la fabrication des armements qui se trouvent actuellement en France et qui pourront s'y trouver demain, à se mettre immédiatement en rapport avec moi.

“L'âme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.”

Arch. dép. AHP, Per 638
Le Journal français du Mexique
19 juin 1940

L'Appel dans les journaux

« Faire quelque chose » : expression qui revient dans nombre de témoignages d'anciens résistants. Mais il faut rappeler que la division du pays en une zone occupée par les Allemands et une zone dite « libre », instituée par les clauses de l'armistice, donne à ce désir d'action un sens très différent selon le lieu où l'on se trouve. Inclus dans la zone non-occupée, les habitants des Basses-Alpes ne sont pas au contact de l'occupant. Dans la zone nord, la priorité est donnée à la lutte armée au sein de la Résistance naissante. Au sud, le patriotisme amène au contraire la majorité de la population à soutenir Pétain en 1940 ¹.

Bien peu nombreux sont ceux qui ont entendu l'appel le 18 juin dans les Basses-Alpes ². Il est pourtant paru dans au moins trois journaux, le 19 juin : *Le Petit Provençal*, *Le Petit Marseillais* ainsi que *Le Journal français du Mexique*, avec quelques nuances toutefois.

Le journal des expatriés du Mexique n'en livre que des extraits, entre guillemets, mais qui ne correspondent pas exactement à l'original : des passages sont modifiés. Par exemple, ce qui concerne le passage sur les chars et les avions, celui-ci est remplacé par « Nous avons été submergés par les chars et les avions. Cette avalanche a surpris nos chefs et nous a fait reculer. ». De même, le général de Gaulle devient « votre camarade ». En revanche, « la flamme de la résistance française » reste intacte.

Dans *Le Petit Provençal*, c'est le général « de Gaule » qui parle, le quotidien retranscrit l'appel en intégralité à une exception près : le premier paragraphe est remplacé par : « Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelle condition il pourrait cesser le combat... » .

Dans *Le Petit Marseillais*, le général « de Gaule » « lance un appel à la lutte sans merci » et le journal retranscrit la deuxième moitié de l'appel.

¹ ALBERTELLI Sébastien, BLANC Julien, DOUZOU Laurent, 2019, p. 26.

² Arch . dép. AHP, 8 00 277, GARCIN Jean, *De l'armistice à la libération dans les Alpes de Haute-Provence 17 juin 1940-20 août 1944*, 1983, p. 17.

Le Petit Provençal

ORGANE DE LA DÉMOCRATIE DU SUD-EST

TARIF DES ABONNEMENTS
3 mois 8 francs 1 an
France 42 francs 80 cent. 150 francs
Étranger 48 francs 100 cent.

Un appel du général de Gaule

Londres, 18 Juin.

La B. B. C. communique : Le général français de Gaule, actuellement à Londres, s'est exprimé en ces termes :

'Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que si ces conditions étaient contraires à l'honneur, à la dignité, à l'indépendance de la France, la lutte devrait continuer.

Certes, nous avons été nettement submergés par les forces mécaniques, terrestres et aériennes de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs, mais le dernier mot est-il dit ?

L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non.

L'homme qui vous parle le fait en toute connaissance de cause. Croyez-le quand je vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les moyens qui nous ont vaincu peuvent nous donner un jour la victoire car la France n'est pas seule. Elle a derrière elle l'Empire britannique qui tient encore et qui continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limite

l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée aux territoires malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale.

Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis.

Foudroyés aujourd'hui par les forces mécaniques, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaule, actuellement à Londres, J'INVITE LES OFFICIERS ET LES SOLDATS FRANÇAIS QUI SE TROUVENT EN TERRITOIRE BRITANNIQUE ou qui viendraient à s'y trouver avec leurs armes ou sans armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes français des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

LE GÉNÉRAL DE GAULE

lance un appel

A LA LUTTE SANS MERCI

Au poste de la B. B. C. le général de Gaule, précédemment sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a lancé hier soir l'appel suivant :

« La guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. »

« Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Moi, général de Gaule, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver avec leurs armes ou sans leurs armes ; j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes français des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain comme aujourd'hui je parlerai à la Radio de Londres. »

Les conséquences de l'appel

Le 22 juin 1940, le jour même où est publié en première page du *Petit Marseillais* le message de Pétain commençant par : « J'ai décidé de mettre fin aux hostilités... », le journal fait état des jugements au tribunal correctionnel de Digne et rend compte du procès qui s'est tenu contre deux habitants de Verdaches, tous deux communistes, et qui ont été jugés pour... propos défaitistes.

Les effets de l'appel semblent se faire sentir dans les derniers jours de juin. *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est* publie le 22 le communiqué de l'autorité militaire rappelant que tout « exode de population » reste interdit. Probablement qu'il s'agit de ne pas rajouter au désordre produit par l'exode, mais il faut remarquer qu'il est précisé que cette interdiction comprend aussi « les jeunes gens » : faut-il voir ici l'appréhension des autorités concernant un possible départ de jeunes répondant à l'appel de Londres ? De manière plus concrète, la presse annonce le 28 juin que les personnalités françaises « en rébellion contre les décisions du gouvernement » seront poursuivies. De fait, « l'ex général de Gaulle » est condamné à mort par contumace en août 1940.

Né en 1919, originaire de la Drôme, Fernand Tardy est appelé en septembre 1939 dans le cadre de son service militaire. Il est affecté à Digne, à la caserne Desmichels (actuelle mairie), il commande une section de mitrailleuses et est officier des sports. Il fait partie de ceux qui ont entendu l'appel et qui manifestent dans un premier temps leur refus de se plier aux exigences du régime de Vichy, avant d'entrer plus tard en résistance.

Répondant à un questionnaire de la commission d'histoire de l'occupation et de la libération en 1946, M. Savary, économiste au lycée Gassendi de Digne, reprend, lorsqu'il rappelle les sentiments qui étaient les siens au printemps 1940, nombre de considérations que l'on retrouve dans l'appel : la nécessité de continuer la lutte avec l'aide des empires coloniaux français et britannique et des États-Unis. Il ne comprend pas le peu d'écho qu'a eu l'appel mais il ne pense pas être le seul à « penser » ainsi : il était « prêt à faire n'importe quoi ».

LE MESSAGE DU MARECHAL PETAIN

FRANÇAIS,

J'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. Le gouvernement a désigné hier nos plénipotentiaires chargés de recueillir leurs conditions.

J'ai pris cette décision, dure au cœur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait. Nous espérions résister sur la ligne de la Somme et de l'Aisne. Le général Weygand avait regroupé nos forces. Son nom seul présageait la victoire. Pourtant la ligne a cédé et la pression ennemie a contraint nos troupes à la retraite.

Dès le 13 juin, la demande d'armistice était inévitable. Cet échec vous a surpris. Vous souvenant de 1914 et de 1918 vous en cherchez les raisons. Je vais vous les dire :

Le 1^{er} mai 1917, nous avions encore 3.284.000 hommes aux armées, malgré trois ans de combats meurtriers. A la veille de la bataille actuelle, nous en avons 500.000 de moins. En mai 1918, nous avions 85 divisions britanniques. En mai 1940, il n'y en avait que 10. En mai 1918, nous avions avec nous les 58 divisions italiennes, et les 42 divisions américaines. L'infériorité de notre matériel a été plus grande encore que celle de nos effectifs.

L'aviation française a livré à un contre six ses combats.

Moins forts qu'il y a vingt-deux ans, nous avons aussi moins d'amis.

Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite.

Le peuple français ne conteste pas ses échecs ; tous les peuples ont connu tour à tour les succès et les pertes. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands.

Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on n'a servi. On a voulu épargner l'effort. On rencontre aujourd'hui le malheur.

J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Chef du gouvernement, je suis et resterai avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés, le combat reste le même : il s'agit de la France, de son sol, de ses fils

Lire en DERNIÈRE HEURE

L'ALLOCUTION DE Mgr FELTIN
archevêque de Bordeaux



Le général HUNTZINGER
général d'armée des troupes coloniales
(n. 92.231)

**LE CONSEIL
des ministres**
s'est réuni hier matin

BORDEAUX, 20 juin. — Les membres du gouvernement se sont réunis, ce matin, en Conseil des ministres sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

Le Conseil commencé à neuf heures s'est terminé à 10 h. 30.
— (Havas).



M. NOEL
ancien ambassadeur de France
à Varsovie
(n. 92.443)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le rôle de l'audience du Tribunal correctionnel, présidé par M. Juge, comportait aujourd'hui des affaires les plus diverses.

ENCORE DES DEFAITISTES

Les nommés Lombard Justin et Roux Joseph, de Verdache, tenaient, vers la fin du mois dernier et devant plusieurs personnes, des propos défaitistes. L'un et l'autre reconnaissent aujourd'hui les faits et ne semblent nullement les regretter. Les deux prévenus appartenaient au parti communiste. Roux aurait même été un actif militant, tandis que Lombard a adhéré au parti communiste sans savoir pourquoi. C'est cependant ce dernier qui a tenu les propos les plus ignobles et c'est donc lui qui paiera le plus, à savoir huit mois de prison ferme, tandis que Roux s'en tire avec un an de prison, mais avec 1 bénéfice du sursis.

Le tribunal, dans son jugement, a tenu compte, en outre, que les deux prévenus avaient des fils mobilisés.

Arch. dép. AHP, Per 642, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 21 juin 1940

Les Parlementaires réunis à Bordeaux font tous confiance au Maréchal Pétain

Bordeaux, 21 juin.

Sur la proposition de MM. Pierre Laval et Adrien Marquet, la motion suivante a été votée à l'unanimité des sénateurs et députés réunis au nombre de plus de 100 à la mairie de Bordeaux :

Les sénateurs et députés, réunis à la mairie de Bordeaux, après avoir considéré la situation militaire et diplomatique, font entière confiance au maréchal Pétain, chef du gouvernement, pour négocier dans l'honneur et au mieux des intérêts de la France, la cessation des hostilités.

Avant cette réunion de parlementaires, une délégation de quatre sénateurs et huit députés, présidée par M. Pierre Laval, a été reçue par M. Albert Lebrun, président de la République.

Nous croyons savoir que cette délégation était venue pour s'enquérir des intentions du gouvernement, à la suite des bruits qui ont couru, relatifs à son déplacement, bruits qui, on le sait, ont été démentis.

Arch. dép. AHP, Per 640, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 22 juin 1940

Tout exode de population demeure interdit

Bordeaux, 21 juin.

L'autorité militaire communique :

Tout exode de population (y compris les jeunes gens) a été rigoureusement interdit par ordre du ministre de la Guerre. Le général commandant la région rappelle cet ordre afin de calmer certaines appréhensions et couper court à des informations fausses et peut-être tendancieuses.

Une mise en garde de M. Pomaret contre les fausses nouvelles

Bordeaux, 21 juin.

M. Charles Pomaret, ministre de l'Intérieur, met en garde l'opinion de la façon la plus formelle contre les bruits et informations dénués de fondement ou tendancieux qui circulent.

Vendredi 28 Juin 1940 — N° 180

**Les Personnalités françaises,
en rébellion contre les décisions
du Gouvernement,
seront poursuivies pour complot
contre la sûreté de l'Etat**

Bordeaux, 27 juin.

En raison des agissements de certaines personnalités françaises à l'étranger, le Gouvernement a décidé d'ouvrir une information pour complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat.

L'EX-GÉNÉRAL DE GAULLE EST CONDAMNÉ A MORT PAR CONTUMACE

CLERMONT - FERRAND. — Le Tribunal militaire de la 13^e région, présidé par le général Frère, a condamné ce matin, par contumace à la peine de mort, à la dégradation militaire et à la confiscation de ses biens le général de Gaulle, sous l'inculpation de trahison, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et désertion à l'étranger en temps de guerre. Le siège de commissaire du Gouvernement était occupé par le colonel Desgache.

Le jugement condamnant à mort le général de Gaulle a été rendu en vertu des articles 75 et 79 du Code pénal et 195 du Code de justice militaire.

A propos de cette condamnation à mort de l'ex-général de Gaulle, il y a lieu de préciser que, déséré devant le Tribunal militaire de la XIII^e région, pour des faits postérieurs à ceux qui avaient motivé la première poursuite, l'ex-général de Gaulle a été jugé par contumace dans l'audience du 2 août.

Le Tribunal militaire stigmatisant la propagande faite par M. de Gaulle à la radio anglaise, a retenu contre lui : des intelligences avec une puissance étrangère en vue de favoriser ses entreprises

contre la France ; la provocation de militaires à passer au service d'une puissance étrangère, et les agissements de nature à exposer des contrées à des représailles.

Il a retenu, en outre, contre lui, la désertion à l'étranger en temps de guerre.

Dernier avis du Gouvernement français aux militaires français passés au service de l'étranger

VICHY. — L'attention des militaires français qui ont quitté soit la France, soit un territoire français ou sous obédience française pour passer en territoire étranger, est appelée sur la loi du 27 juillet étendant les dispositions de l'article 75 du Code pénal : Désormais, outre les prescriptions déjà en vigueur, est coupable de trahison et peut être puni de mort, tout Français qui sans l'autorisation du Gouvernement français prend ou conserve du service dans une armée étrangère ou fait des enrôlements pour une puissance étrangère même si celle-ci n'est pas en guerre avec la France.

Le Gouvernement s'adresse une dernière fois à tous ceux qui peuvent dès maintenant être poursuivis pour désertion à l'étranger. Il les invite à réintégrer immédiatement le territoire qu'ils ont abandonné. C'est pour eux le seul moyen de bénéficier encore d'une certaine indulgence qui ne saurait être étendue à ceux qui ne seront pas de retour avant le 15 août 1940.

Une aventure vouée à l'échec

Un des membres de la Commission diplomatique française à Londres qui vient de rentrer à Clermont-Ferrand, a déclaré à notre confrère, Charles Morice, au sujet du mouvement du général de Gaulle :

« Il importe de préciser que les résultats obtenus par la campagne radiophonique de M. de Gaulle, sont loins de correspondre à ce qu'on veut bien dire. Il est faux, notamment, que certains Français aient déserté le sol de leur pays pour obéir à son appel.

« Les seuls éléments sur lesquels s'appuie le général de Gaulle appartiennent à des unités débarquées de Norvège et qui n'avaient pas encore été rapatriées au moment de l'armistice. Ils sont peu nombreux et principalement recrutés parmi les régiments de la légion étrangère. »

L'annonce de l'arrêt des combats me frappa de plein fouet car il m'était difficile d'accepter qu'en si peu de temps les troupes françaises soient pulvérisées de la sorte.

Il n'en restait pas moins que, faisant un service légal de trois ans, je conservais mon statut militaire et que je devais à ce titre rejoindre l'armée d'armistice qui permettait aux autorités françaises de conserver 100 000 hommes, soi-disant pour maintenir l'ordre, pourvus d'un armement et d'un équipement réduits.

Bien peu de militaires de mon bataillon avaient entendu l'appel du général De Gaulle. D'ailleurs à ce moment là, la plupart d'entre nous, comme la majorité de la population, faisons encore confiance au maréchal Pétain, vainqueur de Verdun, qui « avait fait à la France le don de sa personne ». On nous fit jurer fidélité à ce personnage, mais j'alléguais des charges sportives pour échapper à cette cérémonie.

Arch. dép. AHP, 02 852, Fernand TARDY, *Un siècle, une vie*, Digne, imprimerie Vial, 2007

II. - ENTREE DANS LA RESISTANCE.

A. - Membre du Syndicat de ma corporation depuis 1920, du Parti Socialiste depuis 1934, de la Franc-Maçonnerie depuis 1925.

B. - Ancien combattant et grand invalide de la guerre 1914-1918, il m'était difficile de croire à la défaite et d'accepter l'armistice. Comme beaucoup de Français, je considérais avec rage la puissance militaire allemande, mais je considérais aussi les immenses ressources de notre Empire Colonial intact, celles plus grandes de l'Empire Britannique, et je pensais également qu'un jour les Etats-Unis seraient prêts. (Je ne croyais pas beaucoup à la solidité de l'amitié germano-russe, mais je ne supposais pas un divorce prochain). Il fallait tenir. Résister en Afrique du Nord me paraissait possible. La démission de Paul REYNAUD me parut une lâcheté et son remplacement par PETAIN une trahison; la demande d'armistice, le vote de l'Assemblée Nationale de Vichy et les premiers actes dits constitutionnels furent pour moi une série de nouvelles trahisons.

Je fus surpris de ce que l'appel du Général de GAULLE ne trouvât pas immédiatement un plus large écho et l'abstention de nos chefs militaires me parut être une désertion: c'est peut-être que mon attitude et mes espérances étaient plus instinctives que réfléchies. Je n'étais cependant pas le seul à penser ainsi.

C. - Ma mise à la retraite d'office, en Octobre 1941, n'était pas pour me rendre plus sympathique le régime PETAIN. Mais ce n'est qu'à mon retour à Digne, en Octobre 1942, que j'entrai dans la Résistance effective.

D. - Je n'avais de la résistance aucune conception bien nette, mais j'étais prêt à faire n'importe quoi.

•
••

Mardi 18 juin 1940

« La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre... »

Réalisation de la plaquette

Texte et conception :

Sylvie Deroche, professeur en charge du service éducatif

Recherches :

Bérandère Suzzoni, Lucie Chaillan, médiatrices du service éducatif, Sylvie Deroche professeur en charge du service éducatif

Conception graphique :

Jean-Marc Delaye, photographe

Relecture :

Jean-Christophe Labadie, directeur

© Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Archives départementales 2, rue du Trélus 04000 Digne-les-Bains

archives04@le04.fr
www.archives04.fr



De Londres

LE GÉNÉRAL DE GAULE lance un appel A LA LUTTE SANS MERCI

Au poste de la B. B. C. le général de Gaule, précédemment sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a lancé hier soir l'appel suivant :

Un appel du général de Gaule

Londres, 18 Juin.

La B. B. C. communique : Le général français de Gaule, actuellement à Londres, s'est exprimé en ces termes :

'Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que si ces conditions étaient contraires à l'honneur, à la dignité, à l'indépendance de la France, la lutte devrait continuer.

Certes, nous avons été nettement submergés par les forces mécaniques, terrestres et aériennes de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs, mais le dernier mot est-il dit ?

L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non.

L'homme qui vous parle le fait en toute connaissance de cause. Croyez-le quand je vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les moyens qui nous ont vaincu peuvent nous donner un jour la victoire car la France n'est pas seule. Elle a derrière elle l'Empire britannique qui tient encore et qui continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limite

l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée aux territoires malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale.

Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis.

Foudroyés aujourd'hui par les forces mécaniques, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaule, actuellement à Londres, J'INVITE LES OFFICIERS ET LES SOLDATS FRANÇAIS QUI SE TROUVENT EN TERRITOIRE BRITANNIQUE ou qui viendraient à s'y trouver avec leurs armes ou sans armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes français des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

ARRÊTE L'EXODE DES POPULATIONS

Suite de notre première page

ECOUTEZ-MOI BIEN, J'AFFIRME QUE LA OU VOUS ETES, DANS VOS VILLES, DANS VOS VILLAGES, DANS VOS MAISONS, VOUS ETES LE PLUS EN SECURITE. LE GOUVERNEMENT VIENT DE DECIDER QUE LES

Le CAIRE, 18 juin. — Comme que du haut commandement à M. leat :

En Libye, la R. A. F. a effectué un raid avec un grand succès Toeroub. Les appareils britanniques ont détruit un bombardier incendiant des dépôts de munitions et des tanks, causant des dégâts portants. Tous nos appareils rentrés indemnes.

Le raid sur Lengoblu a obtenu également un certain succès.

Les avions italiens ont bombardier Sollum, Suju Barrany, Matrouh. Il y a eu 4 morts